



# Oxygène(s)

## L'Éducation : une démarche laïque d'émancipation pour toutes et tous, tout au long de la vie

**Éduquer c'est émanciper.** Il ne s'agit pas seulement d'autonomiser, mais de libérer de toute aliénation en permettant l'exercice du libre arbitre. Cette utopie fondatrice est le moteur de toute action éducative.

Les premières compétences à acquérir relèvent donc d'une approche philosophique qui permet de se construire une opinion, de se faire un avis, de pouvoir mobiliser une pensée critique. Cette dimension rejoint plusieurs des « *sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur (5)* » tels que les propose Edgar Morin. En effet, une telle approche nécessite de prendre en compte « *les cécités de la connaissance : l'erreur et l'illusion* », d'« *affronter les incertitudes* » et d'« *enseigner la compréhension* ». Elle permet de s'inscrire dans une indépendance vis-à-vis des croyances, des dogmes, des idées toutes faites... **En ce sens l'Éducation est nécessairement laïque.** Elle s'oppose à toutes les formes d'imposition de croyances qui visent à se substituer à la recherche critique et à l'élaboration progressive de connaissances. L'Éducation permet une totale liberté de conscience. Elle doit également, dans le respect de la loi, assurer la liberté d'expression.

Cet indispensable esprit critique ne peut se développer que s'il est alimenté, nourri, entretenu à la fois par l'histoire des idées et par celle des sciences. Loin de transmettre un seul savoir constitué, **éduquer c'est mettre les savoirs en débat.** Cela nécessite une approche à la fois modeste (« je sais que je ne sais pas (tout) »), argumentée et structurée. Il est utile de prendre en compte à la fois la nécessité de pouvoir mobiliser des connaissances afin d'aller plus loin dans la recherche du savoir et le fait que les acquisitions ne

forment pas un continuum linéaire. En ce sens, les allers-retours, les approfondissements, les approches indirectes, les détours par l'expérience et l'expérimentation sont toujours les bienvenus. C'est aussi pourquoi il ne peut y avoir un âge unique pour l'éducation. Si le temps de l'enfance et de l'adolescence est une période privilégiée pour construire des bases nécessaires, l'éducation est une démarche permanente qui se déroule tout au long de la vie de chaque individu.

L'éducation tout au long de la vie dépasse le simple cadre de la formation. En effet, si la formation –et particulièrement la formation professionnelle– est un élément constitutif de l'éducation, elle n'en est qu'un des aspects. Si l'entreprise peut jouer un rôle éducatif, il ne peut se réduire à la transmission et la mise à jour de savoirs et de compétences strictement professionnelles. Le développement de compétences psychosociales, la capacité à réfléchir la place de l'économie dans la société, la mise en œuvre de «management coopératif»... par exemple, sont autant de démarches qui apprennent à réfléchir et à agir autrement et qui sont transposables en dehors du seul monde de l'entreprise.

De même, nombre de vécus du quotidien (échanges en réseaux, démarche participative, entraide par les pairs...) peuvent trouver une concrétisation dans une évolution du monde du travail et de ses modes de fonctionnement.

Au-delà, l'éducation tout au long de la vie inscrit chacune et chacun dans une capacité permanente à approfondir et à acquérir de nouvelles compétences, de mieux s'inscrire dans la compréhension d'un monde en permanente évolution, de construire sans cesse sa relation à soi-même, aux autres, aux collectifs, afin d'y trouver sa place et de pouvoir y agir.

**Aussi, l'Éducation tout au long de la vie doit être un droit pour toutes et tous.** Elle ne peut être réservée à celles et ceux qui possèdent un « bagage scolaire et universitaire » suffisant. Elle s'adresse à toutes et tous et doit être accessible à chacune et chacun. Cette affirmation repose sur un double postulat :

- celui que chaque être humain est éduicable, c'est-à-dire qu'elle ou il possède les capacités à apprendre, à s'élever, à enrichir ses savoirs, acquérir et approfondir ses compétences ;
- celui qu'il n'y a pas d'âge (et encore moins d'âge limite) pour s'éduquer et que, dans des formes et des approches différentes, l'éducation concerne aussi bien les enfants dès le plus jeune âge que les adultes, y compris jusqu'à l'âge le plus avancé.

Ceci implique l'existence et le développement d'une politique d'éducation tout au long de la vie, de structures dédiées, de parcours et de dispositifs adaptés et accessibles à tous. Les approches permettant une « seconde chance », les possibilités de « reprise d'études », les démarches de « validation d'acquis »... sont autant de pistes intéressantes, mais non suffisantes, puisque encore trop souvent centrées sur la dimension scolaire de l'obtention d'un diplôme et ne prenant pas suffisamment en compte toutes les autres approches éducatives.

Seule la diversification des démarches éducatives peut assurer une Éducation pour toutes et tous. Elle est d'autant plus indispensable que les parcours de chacune et de chacun sont différents, pas nécessairement linéaires, que les évolutions sociétales, techniques, culturelles sont permanentes et de plus en plus rapides, que le développement des individus est plus précoce et leur vie plus longue. Aussi, il revient au décideur d'assurer l'existence et la complémentarité des approches et leur accessibilité pour toutes et tous.

C'est en effet parce qu'elle est une affirmation politique que tout individu est éduicable et peut être éduqué tout au long de sa vie. Cette éducation se fait dans des lieux, par des démarches, des actions et des acteurs différents et complémentaires -au-delà des associations et mouvements qui s'en revendiquent. **L'Éducation est -et doit être- populaire.**

